COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE DE L'ARDECHE

DISPOSITIONS FINANCIERES

CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS/VETERANS/FEMININS/JEU PROVENCAL	
La prise en charge par le Comité débute le vendredi soir, jusqu'au dimanche matin. Et du jeudi soir au samedi matin pour le Jeu Provençal. Pour les équipes qualifiées le 2ème jour (et/ou le 3ème jour pour le Jeu Provençal), une prise en charge supplémentaire sera attribuée sur présentation des justificatifs (factures repas et éventuelle hôtellerie).	
Déplacement	• L'indemnité kilométrique est basée sur un forfait en vigueur pour 1 véhicule par équipe, Kilométrage entre l'adresse du club et le lieu du championnat (aller/retour). Calcul « via Michelin » autoroute inclus, voiture familiale, xxx € le litre (tarif moyen en vigueur à la date de l'établissement de la fiche financière). Dans la mesure du possible, il est conseillé l'utilisation du Minibus du CD07 avec le délégué du championnat.
Hébergement	• Les 2 nuitées d'Hôtel (la veille et le soir de la compétition) sont réservées et payées par le CD07. Cependant, si l'équipe ne restait pas le samedi soir, les frais d'hôtellerie de la 2ème nuitée seraient à la charge des joueurs et donc déduit de fiche d'indemnité. Si le petit-déjeuner n'est pas inclus dans la réservation de la chambre, c'est le délégué qui se chargera de le régler sur place avec la taxe de séjour.
Repas	• Les 2 repas du soir (vendredi, veille de la compétition et samedi, jour de la compétition). Aucune réservation faite par le CD07, versement d'un forfait de 25€ par repas, soit 50€ par joueur. • Les repas du midi du 1er jour de la compétition, sont réservés et payés à l'organisateur par le CD07. Les joueurs devront obligatoirement y participer, dans le cas contraire ils seront à la charge des joueurs et donc déduit de la fiche d'indemnité.
Habillement	• La tenue (Maillot et Veste) est fournie par le Comité. Les joueurs doivent impérativement la porter. • Un forfait de 25€ par joueur est attribué pour l'achat du Bas. Attention, le bas doit être strictement homogène.
CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS/VETERANS/FEMININS/JEU PROVENCAL	
Déplacement	• L'indemnité kilométrique est basée sur un forfait en vigueur pour 1 véhicule par équipe, Kilométrage entre l'adresse du club et le lieu du championnat (aller/retour). Calcul « via Michelin » autoroute inclus, voiture familiale, xxx € le litre (tarif moyen en vigueur à la date de l'établissement de la fiche financière).
Hébergement	• Le Comité ne s'occupe pas des réservations hôtelières. Les joueurs règleront eux-mêmes leurs frais hôteliers.
Repas	• Les repas du midi du jour de la compétition, sont réservés et payés à l'organisateur par le CD07. Les joueurs devront obligatoirement y participer, dans le cas contraire ils seront à la charge des joueurs et donc déduit de la fiche d'indemnité.
Forfait	• Si la compétition se déroule à plus d'1 heure de route (calcul via Michelin) avec un début des parties annoncé avant 10h, justifiant un départ la veille, il sera versé une indemnité de séjour de 80€ par joueur, forfait en vigueur. • Si la compétition se déroule à moins d'1 heure de route (calcul via Michelin), il sera versé une indemnité de 30€ par joueur. • Particularité Championnat Jeu Provençal : si l'équipe est qualifiée pour le 2ème jour de la compétition, il sera versé un forfait supplémentaire de 80€ par joueur (si l'hôtellerie est justifiée par critères ci-dessus).
Habillement	• Le comité ne fournit pas de tenue. Les joueurs devront porter la tenue, haut et bas homogène, de leur club.

MINI BOL D'OR REGIONAL	
Déplacement	• L'indemnité kilométrique est basée sur un forfait en vigueur pour 1 véhicule par équipe, Kilométrage entre l'adresse du club et le lieu du championnat (aller/retour). Calcul « via Michelin » autoroute inclus, voiture familiale, xxx € le litre (tarif moyen en vigueur à la date de l'établissement de la fiche financière).
Hébergement	• Si hôtel : 6 forfaits journaliers de 80€ pour chacune des 3 équipes (480€ par équipe). Les réservations hôtelières devront être faites et réglées par les joueuses. • Si pas d'hôtel : indemnité kilométrique sur la base de 2 Aller/Retour (mais pas de forfait journalier).
Repas	• Les repas du midi des 2 jours de la compétition, sont réservés et payés à l'organisateur par le CD07.
Habillement	• La tenue (2 Maillots et 1 sweat) est fournie par le Comité. Les joueuses doivent impérativement la porter. • Le bas sportif homogène est à la charge des équipes.
CHAMPIONNATS CNC SENIORS/VETERANS/FEMININS/JEU PROVENCAL	
Déplacement	• Pris en charge par la FFPJP (voir conditions sur le site de la FFPJP).
Hébergement	• A la charge du club.
Repas	• Sur présentation de justificatifs, il sera versé au club à la fin du championnat : • 15€ par joueur/se ayant participé à la compétition et cela uniquement sur les journées de déplacement. • En cas d'un Forfait Général du club, aucun forfait ne sera versé.
Habillement	• Tenue club.
CHAMPIONNATS CRC SENIORS/VETERANS/FEMININS/JEU PROVENCAL	
Déplacement	• Pris en charge par la région (voir conditions sur le site du Comité Régional).
Hébergement	• A la charge du club.
Repas	• Sur présentation de justificatifs, il sera versé au club à la fin du championnat : • 15€ par joueur/se ayant participé à la compétition et cela uniquement sur les journées de déplacement. • En cas d'un Forfait Général du club, aucun forfait ne sera versé.
Habillement	• Tenue club.
COUPE DE FRANCE - PHASES NATIONALES	
Forfait	• Forfait alloué par la FFPJP en cas de déplacement de l'équipe. • 1er tour /160€ - 2ème tour/ 210€ - 3ème tour/260€, réglé par le CD07. • 32èmes à la finale, Forfait + déplacement 2 voitures (via Michelin), réglé par la FFPJP.
Habillement	• Tenue club.
COUPE DE FRANCE JEU PROVENCAL - PHASES NATIONALES	
Forfait	• Forfait alloué par la FFPJP en cas de déplacement de l'équipe. • 1er tour /160€ - 2ème tour/ 210€ - 3ème tour/260€, réglé par le CD07. • 16èmes à la finale, Forfait + déplacement 2 voitures (via Michelin), réglé par la FFPJP.
Habillement	• Tenue club.

DISPOSITIONS FINANCIERES JEUNES

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES	
La qualification étant faite par un Championnat Régional, la prise en charge se fera par le Comité Régional AURA.	
Déplacement	• Pris en charge par le Comité Régional AURA.
Hébergement	
Repas	
Habillement	• La tenue est fournie par le Comité Régional AURA. Les joueurs doivent impérativement la porter.
CHAMPIONNAT REGIONAL TRIPLETTE JEUNES	
Déplacement	• L'indemnité kilométrique est basée sur un forfait en vigueur pour 1 véhicule par équipe, Kilométrage entre l'adresse du club et le lieu du championnat (aller/retour). Calcul « via Michelin » autoroute inclus, voiture familiale, xxx € le litre (tarif moyen en vigueur à la date de l'établissement de la fiche financière).
Hébergement	• Si le championnat se déroule le matin avant 10h et à plus de 1h de route (calcul via Michelin), nécessitant un départ la veille, les éducateurs devront présenter une facture d'hôtel. Il sera alors remboursé pour chaque équipe, 1 forfait de 240€, réglé au club du coach. • Le Comité ne s'occupe pas des réservations hôtelières. Les joueurs règleront eux-mêmes leurs frais hôteliers.
Repas	• Les 4 repas du midi (3 joueurs + 1 Coach) du jour de la compétition, sont réservés et payés à l'organisateur par le CD07.
Habillement	• La tenue (Maillot /Sweat) est fournie par le Comité. Les joueurs doivent impérativement la porter.
TROPHEE REGIONAL DOUBLETTE JEUNES	
Déplacement	• L'indemnité kilométrique est basée sur un forfait en vigueur pour 1 véhicule par équipe Kilométrage entre l'adresse du club et le lieu du championnat (aller/retour). Calcul « via Michelin » autoroute inclus, voiture familiale, xxx € le litre (tarif moyen en vigueur à la date de l'établissement de la fiche financière).
Hébergement	• Si le championnat se déroule le matin avant 10h et à plus de 1h de route (calcul via Michelin), nécessitant un départ la veille, les éducateurs devront présenter une facture d'hôtel. Il sera alors remboursé pour chaque équipe, 1 forfait de 200€, réglé au club du coach. • Le Comité ne s'occupe pas des réservations hôtelières. Les joueurs règleront eux-mêmes leurs frais hôteliers.
Repas	• Les 3 repas du midi (2 joueurs + 1 Coach) du jour de la compétition, sont réservés et payés à l'organisateur par le CD07.
Habillement	• La tenue (Maillot /Sweat) est fournie par le Comité. Les joueurs doivent impérativement la porter.
CHALLENGE REGIONAL JEUNES	
Déplacement	• Si le championnat a lieu dans un autre département que l'Ardèche, le CD07 prend en charge la logistique et tout l'aspect financier du déplacement. • Le déplacement en Minibus du CD07 sera privilégié.
Hébergement	
Repas	
Habillement	• La tenue (Maillot /Sweat) est fournie par le Comité. Les joueurs doivent impérativement la porter et prévoir un bas noir uni.

CHAMPIONNAT REGIONAL TIR DE PRECISION JUNIORS	
Déplacement	• L'indemnité kilométrique est basée sur un forfait en vigueur pour 1 véhicule par équipe Kilométrage entre l'adresse du club et le lieu du championnat (aller/retour). Calcul « via Michelin » autoroute inclus, voiture familiale, xxx € le litre (tarif moyen en vigueur à la date de l'établissement de la fiche financière).
Hébergement	• Si le championnat se déroule le matin avant 10h et à plus d'1h de route (calcul via Michelin), nécessitant un départ la veille, l'éducateur devra présenter une facture d'hôtel. • Il sera alors remboursé pour chaque équipe, 1 forfait de 120€, réglé au club du coach. • Le Comité ne s'occupe pas des réservations hôtelières. Les joueurs règleront eux-mêmes leurs frais hôteliers.
Repas	• Les 2 repas du midi (1 joueur + 1 Coach) du jour de la compétition, sont réservés et payés à l'organisateur par le CD07.
Habillement	• La tenue (Maillot /Sweat) est fournie par le Comité. Les joueurs doivent impérativement la porter.
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TRIPLETTE JEUNES	
Repas	• Le repas du midi, pour les jeunes, est réservé et pris en charge par le CD07.
CNC JEUNES	
Déplacement **Hébergement** **Repas**	• Pris en charge par la FFPJP. (Voir conditions sur le site de la FFPJP).
Habillement	• Tenue Club.
CRC JEUNES	
Déplacement	• Pris en charge par le CD07. • L'indemnité kilométrique est basée sur un forfait en vigueur pour 1 véhicule par équipe, Kilométrage entre l'adresse du club et le lieu du championnat (aller/retour). • Calcul « via Michelin » autoroute inclus, voiture familiale, xxx € le litre (tarif moyen en vigueur à la date de l'établissement de la fiche financière).
Hébergement	• Pris en charge par le Comité Régional AURA. Réservation par le club. • Forfait de 400€, soit 200€ par équipe et par nuit, pour le vendredi soir et samedi soir, maximum 6 joueurs + 2 éducateurs, soit 4 chambres.
Repas	• Pris en charge par le Comité Régional AURA. Réservation par le CD07. • Forfait de 220€ par équipe, pour les repas du samedi midi et dimanche midi sur site, maximum 6 joueurs + 2 éducateurs, soit 16 repas.
Habillement	• Tenue Club.
CDC JEUNES - PHASES FINALES	
Repas	• Le repas du midi, pour les jeunes, est pris en charge par le CD07.
DETECTION REGIONALE JEUNES	
Déplacement	• Le CD07 prend en charge la logistique et les frais liés au déplacement.
Hébergement	• Si la détection a lieu à plus de 2h de route du CD07 : • Le CD07 se chargera de la logistique du transport et de l'hébergement.
Repas	• Le repas du midi, pour les jeunes est tiré du sac.
Habillement	• Tenue Club.
DETECTION DEPARTEMENTALE JEUNES	
Déplacement	• Pas de prise en charge.
Hébergement	• Pas de prise en charge.
Repas	• Le repas du midi, pour les Jeunes et l'encadrement technique, est réservé et pris en charge par le C07.
Habillement	• Tenue Club.

DISPOSITIONS FINANCIERES FORMATIONS

FORMATION TRONC COMMUN	
Inscription FFPJP - 60€	• 30€ à la charge du candidat ou de son club. • 30€ pris en charge par le CD07.
FORMATION BF1	
Inscription FFPJP **90€ Initiale** **45€ Recyclage**	• 45€ à la charge du candidat ou de son club. • 45€ pris en charge par le CD07. • Pas de prise en charge pour le recyclage.
FORMATION BF2 / ARBITRE REGIONAL & NATIONAL	
Inscription FFPJP **BF2** **180€ Initiale** **90€ Recyclage** **Arbitre** **60€ Départ.** **60€ Régional** **90€ National**	Cette aide est allouée uniquement pour les formations hors du département. • Indemnité de déplacement calculée entre l'adresse du club et le lieu de la formation et de l'examen (aller/retour). Calcul « via Michelin » autoroute inclus, voiture familiale, xxx € le litre (tarif moyen en vigueur à la date de l'établissement du règlement). • Si le repas du jour de la formation et de l'examen est à la charge du candidat, un forfait de 15€ sera attribué. • Si la formation et l'examen se déroule le matin et à plus de 120km, nécessitant un départ la veille, un forfait de 45€ par candidat pour la chambre et 15€ pour le repas du soir seront attribués (sur présentation des justificatifs). • S'il y a plusieurs candidats sur le même itinéraire, **obligation** de pratiquer le covoiturage, autrement le trajet sera fractionné par le nombre de véhicules. • **En échange le candidat s'engage à travailler pour le CD07 pendant au moins 3 ans.**
FORMATION BF3	
Inscription FFPJP **Pour un Comité** **600€** **Candidat libre** **1200 €**	• Prise en charge sur décision du Bureau Directeur.

Mise à jour du 06/07/2026